

A

ALESSIA

— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —

CATALOGUE DE FORMATIONS

2024

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
Actions de formations & Bilans de compétences



A

ALESSIA

— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —

MANAGEMENT & LEADERSHIP

ORGANISATION & TEMPS DE TRAVAIL

RPS & QVCT

CO-DÉVELOPPEMENT

**ENTRETIENS ANNUELS ET
PROFESSIONNELS**

DIALOGUE SOCIAL

TECHNIQUES DE RECRUTEMENT



ALESSIA
— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —

VALORISER ET DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN !

NOTRE HISTOIRE

Anciennement ADENINE et RPC & Associés, ALESSIA accompagne depuis 30 ans les Groupes, ETI et PME pour le **Développement des Talents** :

- Actions de formation annuelle, personnalisées en intra-entreprise, ou généralistes en inter-entreprises.
- Des formations finançables par les opérateurs de compétences OPCO.
- Qualité et proximité : une pédagogie adaptée à chaque contexte, une équipe pédagogique constituée de praticiens disposant d'un savoir-faire méthodologique et académique à forte valeur ajoutée.
- Une approche éthique : démarche RSE, adhésion à la Charte de la Diversité depuis 2009, un protocole RGPD et des valeurs-socles :

CONFIANCE – ENGAGEMENT – PRÉCISION

EN CHIFFRES

200
actions annuelles de formation

19
modules de formation

30
ans d'expérience

30
experts confirmés

> 10 000
collaborateurs accompagnés
depuis 30 ans

NOS BUREAUX

NANTES

3 boulevard des Martyrs Nantais
44200 Nantes - 02 40 12 06 16

Formations en présentiel :
Nantes/Paris pour l'inter,
toute la France pour l'intra.

PARIS

120 avenue des Champs-Élysées
75008 Paris - 01 43 25 04 04

Distanciel sur demande.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26
stafla@allessia-rh.fr
www.allessia-rh.fr





ALESSIA
— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —

SOMMAIRE

MODULES DE FORMATIONS

- 6 Les fondamentaux du management
- 7 Déléguer et responsabiliser
- 8 Pratiquer des feedbacks constructifs auprès de ses collaborateurs
- 9 Les outils pour animer une démarche collaborative
- 10 Communiquer efficacement et gérer les conflits
- 11 Fédérer et favoriser la cohésion d'équipe
- 12 Accompagner le changement auprès de ses collaborateurs
- 13 Le management hybride
- 14 Optimiser son temps et ses priorités
- 15 Prévention et gestion du stress
- 16 Prévention et gestion des RPS
- 17 Préparer et conduire les entretiens annuels et professionnels
- 18 Managers : professionnaliser ses recrutements
- 19 Se perfectionner dans les différentes étapes du recrutement
- 20 Animer des groupes de co-développement
- 21 Pratiquer le co-développement professionnel
- 22 Construire et optimiser la qualité et l'efficacité du dialogue social
- 23 Parcours Jeune Manager
- 24 Approfondir ses pratiques en recrutement

26 ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

28 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



ALESSIA

— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —

MODULES DE FORMATIONS



LES FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT

Module 1



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Lister et catégoriser les fonctions du Manager dans le but d'appréhender son périmètre d'action
- Définir et s'approprier les leviers d'action du Manager pour mener à bien ses missions en tenant compte de son contexte organisationnel
- Identifier son style préférentiel de Management
- Adapter et faire évoluer ses pratiques managériales : le Management situationnel

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 3 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout manager opérationnel actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- S'approprier les fondamentaux du management au sein de son entreprise permet d'orienter l'action individuelle et collective vers la performance.
- Cette formation a pour but de définir avec vous les fonctions clés du Manager ainsi que les leviers d'action dont il dispose.
- A travers trois pratiques socles : la délégation, le feedback et le recadrage, nous vous aidons à exercer votre rôle de manager et à adapter votre style de management selon les différents contextes et interlocuteurs.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Exercices de mise en situation
- Questionnaire International Mozaik® d'identification de son style préférentiel de management
- Partage d'expérience
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 09/12/22

DÉLÉGUER ET RESPONSABILISER

Module 2



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir les thèmes clefs inhérents à la délégation
- Identifier les difficultés rencontrées lors de la pratique de la délégation
- Déléguer en appliquant une méthodologie en 5 étapes
- Etablir une communication fluide avec ses collaborateurs afin de transmettre des consignes claires

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 1750 € HT
- Tarif inter-entreprise : 350 € HT (entre 4 et 10 participants)
- Durée : 4 heures (une demi-journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout manager opérationnel actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- La délégation est un levier clé sur lequel le manager peut agir pour impliquer et faire grandir son équipe, mais transférer une partie de son activité n'est jamais facile.
- Souvent désorganisée, inexistante ou encore « poubelle », la délégation demande un savoir-faire et une méthodologie afin de ne créer aucune frustration voire de conflits.
- En identifiant les difficultés et les freins auxquels chacun est confronté, nous formons vos managers à une technique de délégation en 5 étapes.
- L'importance de la confiance et de la fluidité des échanges entre le manager et ses collaborateurs sera également abordée.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Partage d'expérience
- Analyses de vidéos de mises en situation
- Exercice pratique de transmission de consignes
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 17/01/23

PRATIQUER DES FEEDBACKS CONSTRUCTIFS AUPRÈS DE SES COLLABORATEURS

Module 3



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Distinguer le feedback de motivation et le feedback d'amélioration
- Appliquer les méthodes MACARON / DESC
- Analyser une situation en se basant sur les faits et sans faire d'interprétation
- Modifier sa position (haute ou basse) lors d'un échange
- Rassembler les conditions optimales pour faire un feedback

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 6 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout manager opérationnel actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Pratique incontournable du management, le feedback est en réalité souvent fait entre deux portes, sans suivre de méthodologie.
- Le feedback est une rétroaction, c'est le fait de fournir un retour à une personne / une équipe suite à une action réalisée.
- En faisant un détour par l'importance du factuel et du non-verbal dans la communication, nous formons vos managers à la culture du feedback.
- Nous leur fournissons des outils de communication et une méthodologie simple à suivre afin de réaliser des feedbacks de qualité.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Apport de connaissances
- Analyse de vidéos et mise en commun des éléments observés
- Partage d'expérience
- Mise en pratique et entraînement aux différents feedbacks
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 3 du 09/02/23

LES OUTILS POUR ANIMER UNE DEMARCHE COLLABORATIVE

Module 4



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les éléments clefs d'une démarche collaborative par l'expérimentation
- Observer et capter la posture de l'animateur et s'en approprier le rôle
- Déterminer les outils adéquats en fonction de l'objectif recherché / thématique traitée
- Préparer l'animation d'un atelier collaboratif

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 6 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS

- Tout manager actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- La démarche collaborative s'appuie sur l'intelligence collective afin de stimuler la dynamique de groupe, dans un climat d'entraide et de bienveillance.
- Nous formons les managers grâce à une expérience immersive afin d'appréhender les différents outils collaboratifs. Casser les codes, travailler autrement, mettre en mouvement, varier les rythmes...pour mobiliser au mieux le collectif et faire émerger des idées nouvelles/des pistes de réflexion.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Immersion, apprentissage par l'expérimentation
- Apport de connaissances
- Partage d'expérience
- Mise en pratique
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre assistante de direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 30/01/2023

COMMUNIQUER EFFICACEMENT ET GÉRER LES CONFLITS

Module 5



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les différents éléments qui composent un conflit
- Lire une interaction dysfonctionnelle en analysant les boucles interactionnelles
- Utiliser les éléments clefs d'une communication fonctionnelle
- Appliquer la stratégie de résolution adaptée au problème identifié

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 4 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout manager opérationnel actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Un conflit peut naître d'intérêts divergents ou d'une mauvaise compréhension entre deux ou plusieurs personnes.
- Il est donc nécessaire d'apprendre à déchiffrer une situation conflictuelle afin de pouvoir ensuite intervenir efficacement.
- Nous formons également vos managers à différentes stratégies de résolution de conflits.
- Nous vous donnons les clefs en mains pour faire face aux comportements difficiles que vous pouvez rencontrer (colère, manipulation, victimisation).

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Partage d'expérience
- Etudes de cas
- Jeux de rôles et mises en situation
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 17/01/23

FÉDÉRER ET FAVORISER LA COHÉSION D'ÉQUIPE

Module 6



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Déterminer les modes de fonctionnement d'une équipe et les bénéfices de la cohésion en termes de performances collectives et de QVCT
- Analyser les 5 piliers constitutifs de la cohésion d'équipe et les conditions de leur mise en œuvre
- Pratiquer les ressorts de la cohésion d'équipe dans son management au quotidien
- Mettre en place des événements de Teambuilding

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 6 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS

- Tout manager actuel ou en devenir
- Prérequis : aucun

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Fédérer et favoriser la cohésion d'équipe pour développer le bien-être au travail des collaborateurs et améliorer l'atteinte de résultats et de performances collectives.
- Nous formons les managers à faciliter et à renforcer la cohésion de leur équipe grâce à la maîtrise pratique des 5 piliers qui la constituent : communication efficace, définition et partage d'objectifs et valeurs communes, organisation et répartition des tâches, instauration d'un climat de coopération et de confrontation constructive.
- En identifiant les difficultés et les freins auxquels chacun est confronté, nous formons les managers aux clés des pratiques managériales du quotidien et des événements d'équipe ponctuels favorisant et développant la cohésion.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Partage d'expériences
- Mise en situation, jeux de rôles
- Exercices de Teambuilding
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 3 du 27/01/23

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT AUPRÈS DE SES COLLABORATEURS

Module 7



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Décrire le processus de changement afin de le piloter efficacement
- Identifier les différents acteurs du changement et leurs comportements
- Définir une stratégie de changement adaptée au contexte et aux acteurs
- Mettre en œuvre des techniques de communication, afin de répondre aux différentes situations engendrées par le changement

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 3 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout manager opérationnel actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@Alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Le changement est un enjeu central au sein des organisations, le piloter en associant les acteurs concernés requiert compréhension et mise en pratique.
- Bien comprendre le rôle des différents acteurs dans un processus de changement est primordial pour les accompagner vers la réussite du projet.
- Prendre en compte les ressources et les freins du contexte afin de définir la stratégie la plus opérationnelle.
- Les techniques issues du management orienté solution, sont pertinentes pour faire face aux situations auxquelles le manager peut être confrontées.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Apport de connaissances
- Partage d'expérience
- Etudes de de cas
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 4 du 09/12/22

LE MANAGEMENT HYBRIDE

Module 8



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définitions : Télétravail et / ou Management à distance
- Distanciation : relever le challenge ECS : Emulation – Collaboration – Socialisation
- Identifier les atouts et points de vigilance lors de la mise en place d'un management hybride
- Utiliser des outils de communication adaptés au distanciel : solutions numériques d'animation et de collaboration
- Maintenir la motivation et la cohésion des collaborateurs en adaptant ses pratiques managériales dans un contexte hybride
- Identifier les nouveaux outils numériques d'animation et de collaboration à distance

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 6 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout manager opérationnel actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Au-delà du Management à distance propre à certaines organisations, la pandémie Covid a entraîné une transformation des modèles organisationnels et la mise en œuvre d'un nouveau mode d'organisation du travail, notamment par le déploiement du télétravail.
- Il s'agit d'adapter les pratiques managériales à la mise en œuvre du management hybride au sein de son équipe.
- En partant des situations et des questionnements des managers, ALESSIA apporte des éléments de compréhension relatifs au changement, à la motivation et à l'adaptation de la communication managériale.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Partage d'expérience
- Travail réflexif autour des points de vigilance et des solutions sur des thèmes tels que la communication, la confiance et les outils...
- Panorama des outils numériques
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 17/01/23

OPTIMISER SON TEMPS ET SES PRIORITÉS

Module 9



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Découvrir les lois naturelles relatives à la gestion du temps
- Identifier et quantifier les tâches clés du quotidien
- Optimiser, Prioriser, Déléguer
- Organiser son planning
- Identifier les obstacles à une gestion du temps harmonieuse : faire face aux impondérables, gérer les interruptions...
- Revisiter votre planning et redéfinir une règle personnelle de gestion adaptée

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 6 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (1 journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout collaborateur ou manager opérationnel, actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- La charge de travail est de plus en plus importante, les sollicitations sont multiples, et les arbitrages complexes.
- Le conflit est permanent entre les tâches à accomplir et le temps dont vous disposez pour les traiter.
- Identifier une approche organisée mais pragmatique, adaptée au contexte de chacun.
- Notre approche prévoit une analyse académique des enjeux, illustrée de principes généraux, mais une construction opérationnelle pertinente et adaptée.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active et participative
- Partage d'expérience
- Travail réflexif autour des points de vigilance et des solutions
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 17/01/23

PRÉVENTION ET GESTION DU STRESS

Module 10



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les causes du stress au travail
- Repérer les effets du stress chez soi et chez les autres
- Distinguer les stratégies de gestion du stress efficaces des stratégies dysfonctionnelles
- Utiliser les ressources au travail et les stratégies proactives individuelles

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 3 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Pour tout collaborateur souhaitant être sensibilisé à la gestion du stress (salariés, managers, chefs de projet, cadres, techniciens, etc...).
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Devenu une affaire de santé publique depuis plus d'une dizaine d'années, le stress au travail reste une problématique complexe à résoudre.
- Cette formation constitue une prévention primaire : en commençant par définir le stress, son processus et ses étapes, nous formons vos collaborateurs à reconnaître les signaux de stress chez eux et les autres.
- Ils sont ensuite formés à 3 stratégies proactives de gestion du stress qu'ils pourront mettre en œuvre lorsqu'ils feront face à une situation stressante.
- Enfin, il est fait un récapitulatif des différentes ressources internes et externes à l'organisation auxquelles ils pourront faire appel.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Analyse de vidéos et mise en commun des éléments observés
- Partage d'expérience
- Mises en pratique des différentes solutions et ressources de gestion du stress autour de cas concrets
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 17/01/23

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Module 11



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Différencier les 3 premiers niveaux de prévention
- Identifier les RPS dans son équipe en disposant d'outils d'aide au repérage
- Mobiliser les ressources internes et externes
- Mettre en œuvre les pratiques managériales favorisant les facteurs protecteurs des RPS

CONDITIONS

- Formation inter et intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 3 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)
 - Option : suivi à 3 mois des actions mises en place et actions correctives : 4 heures
- Tarif intra-entreprise pour 1 jour ½ : 5 200 € HT
- Tarif inter-entreprise pour 1 jour ½ : 1 050 € HT

POUR QUELS PUBLICS

- Tout manager actuel ou en devenir.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Les Risques Psycho-Sociaux sont un sujet majeur de la vie au travail (QVCT) et de l'entreprise.
- De nombreux enjeux sont en effet inhérents à la dégradation de la santé au travail des collaborateurs : humains, organisationnels, financiers.
- Notre objectif est de permettre à vos managers de réduire les RPS au sein de leur équipe grâce à des outils facilitant leur repérage, leur gestion et leur prévention.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Analyse de vidéos
- Etude de cas concrets
- Partage d'expériences
- Prise en mains de méthodologies et d'outils de prévention et de gestion des RPS
- Mise en situation / jeux de rôles
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 1 du 27/01/2023

PREPARER ET CONDUIRE LES ENTRETIENS ANNUELS ET PROFESSIONNELS

Module 12



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier la finalité, les enjeux et le cadre légal de l'entretien d'évaluation annuel et de l'entretien professionnel
- Différencier les étapes de l'entretien annuel d'évaluation, de l'entretien professionnel à 2 ans et à 6 ans.
- Préparer et conduire ses entretiens annuels et professionnels en utilisant une méthodologie structurée
- Appréhender la posture managériale à travers des mises en situation

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 3 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (1 journée)

POUR QUELS PUBLICS

- Tout manager ayant à mener des entretiens annuels et professionnels.
- Prérequis : Manager une équipe.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafila@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- L'entretien professionnel et/ou annuel est un véritable levier managérial dont il faut s'approprier le cadre et la forme.
- Nous apporterons aux Managers les clefs pour différencier ces types d'entretiens et leurs utilités.
- Les Managers apprendront à capitaliser sur ces entretiens dans leur quotidien auprès de leurs collaborateurs.
- Nous leur transmettrons une méthodologie structurée afin de gagner en autonomie et en aisance dans leur posture.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

Echange autour de l'existant présent dans l'environnement professionnel du Manager

- Pédagogie active
- Simulation d'entretiens lors de jeux de rôles avec débriefing.
- Découverte de supports et de trames d'entretiens pour la pratique du Manager
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 2 du 26/01/23

MANAGERS : PROFESSIONNALISER SES RECRUTEMENTS

Module 13



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les enjeux légaux et les étapes du processus de recrutement
- Définir son besoin et préparer son entretien en amont
- Communiquer sur son entreprise et ses valeurs
- Appréhender les biais auxquels le recruteur peut être confronté
- Conduire un entretien de recrutement structuré
- Appliquer les techniques de questionnement et adopter la posture adéquate en s'entraînant à mener des entretiens
- Objectiver sa prise de décision

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 3 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Tout manager souhaitant être autonome et monter en compétences dans ses processus de recrutement
- Prérequis : manager une équipe

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Cette formation permet à tout Manager de maîtriser le processus de recrutement et de s'approprier une méthodologie pratique et simple pour améliorer la qualité et l'objectivité de ses recrutements.
- Au-delà de l'entretien, nous vous transmettons des techniques opérationnelles et ciblées pour structurer et formaliser vos prises de décision.
- La préparation en amont, la structuration de sa communication et l'identification des biais auxquels le recruteur est constamment confronté permettent aussi un gain de temps et de pertinence lors de l'exercice.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Découverte et mise en œuvre de la logique de questionnement
- Entraînement à la mise en valeur de l'entreprise et de la marque employeur lors de mises en situation
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 1 du 03/10/22

SE PERFECTIONNER DANS LES DIFFERENTES ETAPES DU RECRUTEMENT

Module 14



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Dans un cadre éthique et légal :

- Appliquer une méthodologie pour sourcer et présélectionner efficacement les candidats
- Mener un entretien de recrutement en différenciant les biais cognitifs auxquels le recruteur est confronté et rédiger une synthèse d'entretien
- Communiquer et valoriser la marque employeur
- Utiliser des méthodes de feedback pour échanger avec le manager sur les candidats et adapter les parcours d'intégration

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 3 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS

- Tout professionnel des RH non-expert du recrutement, souhaitant monter en compétences dans le processus de recrutement.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 - stafla@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- La formation aux différentes étapes du recrutement permet à tout professionnel de s'approprier une méthode pratique pour détecter et attirer les futurs collaborateurs tout en gérant l'attractivité de la marque employeur.
- Nous vous transmettons des techniques opérationnelles pour rédiger les annonces et les diffuser, sourcer et sélectionner les candidats efficacement.
- Nous vous formons à l'entretien en considérant : l'expertise métier, les leviers de motivation, les modes de collaboration, le savoir-être et l'adéquation avec la culture d'entreprise.
- Nous vous ferons identifier les biais auxquels le recruteur est confronté et utiliser des outils d'analyse.
- Pour sécuriser vos recrutements dans le temps, nous ciblerons les clefs d'un « onboarding » réussi.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active.
- Partage d'expériences. Mise en situation et jeux de rôles.
- Cahier des charges de définition de l'offre, principes de rédactions et de diffusion, éventails des jobboards.
- Entraînement à la mise en valeur de la marque employeur.
- Prise en main d'outils : matrice d'évaluation comportementale et professionnelle, questionnaires de personnalité, etc.
- Remise d'une boîte à outils.
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 03/02/2023

ANIMER DES GROUPES DE CO-DÉVELOPPEMENT

Module 15



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Découvrir et expérimenter la méthode du co-développement
- Observer et capter la posture du facilitateur et l'impact de la contribution de chaque rôle
- S'approprier le rôle d'animateur en pratiquant
- Constituer un groupe et le démarrer

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 7000 € HT (entre 6 et 8 participants)
- Tarif inter-entreprise : 1400 € HT (entre 6 et 8 participants)
- Durée : 14 heures (deux journées)

POUR QUELS PUBLICS ?

- Managers, formateurs, coachs, consultants...
- Prérequis : aucun mais un questionnaire de positionnement.

CONTACT

Suzanne TAFLA

02 40 35 50 26 – stafila@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- S'approprier les bases et fondamentaux de la méthode du co-développement afin d'être en capacité d'animer ses propres groupes en toute sécurité.
- Le participant est plongé dans la vie d'un groupe de co-développement. C'est une pédagogie qui part du terrain et de l'action pour aller ensuite vers la conceptualisation puis retourner à la mise en action. Le débriefing collectif fait comprendre la profondeur et l'impact du co-développement.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Exposés, exercices écrits, mise en pratique d'animations par un participant, travaux en sous-groupes ou par 2, débriefings par échange collectif
- Apport de connaissances
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 1 du 12/12/22

PRATIQUER LE CO-DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Module 16



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Découvrir et expérimenter la méthode du co-développement
- Expérimenter la posture de client et développer ses compétences de consultant lors de séances de co-développement
- Identifier des pistes d'action et/ou de réflexion concrètes face à un projet, une problématique ou une préoccupation exposée par l'un des participants
- Créer une communauté apprenante entre pairs

CONDITIONS

- Tarif intra-entreprise : 3750 € HT/journée de formation (entre 6 et 8 participants)
- Durée : 28 heures (4 journées pour 8 participants, chaque journée étant espacée de 4 à 6 semaines). Durée à déterminer selon la taille du groupe.

POUR QUELS PUBLICS ?

- Groupe de pairs (6 à 8 personnes), sans lien hiérarchique: groupe de managers ou de collaborateurs
- Prérequis : aucun mais un questionnaire de positionnement à remplir en amont.

CONTACT

Suzanne TAFLA

02 40 35 50 26 – stafila@allessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Le co-développement est une approche de développement individuel et collectif qui favorise le partage d'expériences entre pairs pour améliorer sa pratique professionnelle.
- Le participant est plongé dans la vie d'un groupe de co-développement. Basée sur « l'action learning », il s'agit d'une pédagogie qui part du terrain et de l'action pour aller ensuite vers la conceptualisation puis retourner à la mise en action. Le débriefing collectif et individuel permet d'identifier les apprentissages du groupe.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active basée sur l'action learning.
- Acquisition des compétences par la pratique et l'expérimentation.
- Apprentissage collaboratif lors des moments de debriefing.
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et mise en place de plan d'action.
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en amont et fin de formation.
- Evaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre assistante formation, Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version du 15/02/23



Construire et optimiser la qualité et l'efficacité du dialogue social

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etablir une relation de confiance entre les parties
- Utiliser des techniques de résolution de conflit
- Définir les obligations et les droits de chaque partie
- Déterminer des objectifs communs

CONDITIONS TARIFAIRES

Possibilité de financement 50/50 : budget CSE et budget Direction via Opcw

- Formation intra
- Groupe de 1 à 5 participants : 3 200 € HT
- Groupe de 6 à 15 participants : 3 900 € HT
- Durée : 8 heures
 - Une journée de formation – 7 heures
 - Un suivi à 3 mois des actions coconstruites – 1 heure

POUR QUELS PUBLICS ?

- Les membres de la Direction, les représentants syndicaux et les élus du personnel
- Prérequis : être membre du CSE

CONTACTS

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@allessia-rh.fr
Reynald DE MARI
04 82 91 03 52 – rdemari@acces.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Permettre au CSE et à la direction de votre entreprise de mieux communiquer est un enjeu primordial au cœur du dialogue social.
- A l'aide d'un jeu de cartes conçu spécifiquement par nos intervenants et d'ateliers collaboratifs, nous vous proposons un parcours personnalisé pour une montée en compétences progressive.
- Comment travailler ensemble et comment partager les informations ?
- Cette formation permettra d'ouvrir la réflexion sur une méthodologie de concertation qui favorise la confiance entre les parties.
- Chaque intervenant dans le dialogue social repartira avec des éléments de fond (cadre légal) et de forme (méthodologie de travail).

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Partage d'expérience
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.

INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

- Deux intervenants aux compétences techniques et terrains complémentaires : un expert en relations sociales et un spécialiste des compétences relationnelles.
- Jeu de cartes pédagogique permettant de comprendre les obligations et les droits de chacun des membres du CSE.
- Un suivi du plan d'action à 3 mois.



Version 3 du 15/12/22

PARCOURS « NEO MANAGER »

Module 18



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Lister et catégoriser les fonctions du Manager dans le but d'appréhender son périmètre d'action.
- Définir et s'approprier les leviers d'action du Manager pour mener à bien ses missions en tenant compte de son contexte organisationnel.
- Identifier son style préférentiel de Management.
- Adapter et faire évoluer ses pratiques managériales : le Management situationnel.

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3 500 € HT / jour
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT / jour (entre 4 et 10 participants)
- Crédit 6 heures : 1 500 € HT
- Durée :
 - 3 ou 6 jours (7 heures)
 - Accompagnement personnalisé

POUR QUELS PUBLICS ?

- Jeune manager en prise de poste ou prochaine prise de poste.
- Prérequis : aucun.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- **Vous accédez prochainement ou exercez depuis quelques mois une première responsabilité managériale.**
- Cette formation a pour but de définir avec vous les fonctions clés du Manager ainsi que les leviers d'action dont il dispose.
- **4 pratiques socles** : 3 jours
 - Fondamentaux du management
 - Organisation et animation
 - Conduite d'entretiens et feedback
 - Favoriser la cohésion
- **4 modules d'approfondissement** : 3 jours
 - Délégation
 - Assertivité – charisme – leadership
 - Recadrage et gestion des conflits
 - Management hybride

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION PRESENTIELLE

- Un module regroupant exclusivement de jeunes managers accédant à cette nouvelle responsabilité
- **3 journées sur 3 ou 6 semaines OU 6 journées sur 6 semaines**
- **Puis « Crédit de 6 heures » pour un accompagnement individuel personnalisé, adapté à l'équipe managée**
- Pédagogie active
- Exercices de mise en situation
- Partage d'expérience
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Modalités : contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 1 du 15/05/2023

APPROFONDIR SES PRATIQUES EN RECRUTEMENT

Module 19



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Dans un cadre éthique et légal :

- Intégrer de nouvelles pratiques/des techniques du sourcing à l'onboarding afin de gagner en efficacité dans ses recrutements
- Exploiter et expérimenter les stratégies et méthodes de sourcing LinkedIn et Google
- Mettre en pratique des techniques de communication (orales et écrites) afin de développer l'attractivité de l'entreprise versus un marché complexe/tendu
- Intégrer de nouveaux outils de pilotage du recrutement via des KPIs pertinents et impactants
- Optimiser les processus de collaboration, de la définition des besoins à l'intégration, avec les Managers ambassadeurs de l'entreprise et de leurs métiers

CONDITIONS

- Formation inter / intra
- Tarif intra-entreprise : 3500 € HT
- Tarif inter-entreprise : 700 € HT (entre 2 et 10 participants)
- Durée : 7 heures (une journée)

POUR QUELS PUBLICS

- Tout professionnel des RH avec un premier niveau d'expertise en recrutement souhaitant affiner et actualiser ses pratiques.
- Prérequis : premier niveau de compétences en recrutement.

CONTACT

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 - staffla@alessia-rh.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- La formation d'approfondissement aux pratiques de recrutement permet à tout professionnel RH expérimenté en Recrutement de s'approprier de nouvelles pratiques/outils pour détecter et attirer les futurs collaborateurs tout en gérant l'attractivité de la marque employeur.
- Nous vous transmettons des techniques opérationnelles pour gagner en efficacité et en finesse d'expertise en sourcing et tout au long du processus de recrutement, en lien avec le marché actuel.
- Nous vous accompagnons à approfondir vos techniques et approches d'entretien en considérant : l'expertise métier, les leviers de motivation, les modes de collaboration, le savoir-être et l'adéquation avec la culture d'entreprise.
- Nous vous apportons des outils permettant de mesurer la performance de vos actions et de vos résultats par l'utilisation de KPIs afin de faire du Recruteur un véritable Business Partner.
- Nous vous ferons un focus illustré des biais auxquels le recruteur est confronté.

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION A DISTANCE OU EN PRESENTIEL

- Pédagogie active.
- Partage d'expériences Recruteurs professionnels / RH Généralistes.
- Mises en situation et quizz.
- Entraînement à la mise en valeur de la marque employeur.
- Prise en main d'outils et de matrices.
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Contacter notre Assistante de Direction Suzanne TAFLA.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.



Version 03/02/2023



ALESSIA
— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Parmi nos Consultants Formateurs...

**Gaëlle
 PAYEN**



- Psychologue du Travail et des Organisations
- Prévention des RPS & QVCT
- Cellule d'écoute psychologique
- Bilans de compétences
- Repositionnement professionnel
- Mobilité interne collective

**Patrick
 BOMPARD**



- Psychologue du travail et Ergonomie
- Coaching
- Repositionnement professionnel
- Accompagnement des transitions

**Elise
 GARTION**



- Psychologue Sociale & Environnementale
- Prévention des RPS & QVCT
- Bilans de compétences
- Evaluation des compétences et des potentiels
- Recrutement

**Sarah
 MALARY**



- Master II Gestion des RH
- Co-développement
- Mobilité interne
- Evaluation des compétences
- Repositionnement professionnel
- Recrutement

**François-Xavier
 ADAM**



- ESSEC
- Spécialiste de la cession-reprise d'entreprises
- Recrutement



ALESSIA

— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ALESSIA est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 3 Boulevard des Martyrs Nantais, 44200 Nantes. ALESSIA développe, propose et dispense des formations en présentiel ou à distance inter et intra entreprise, ainsi que des prestations de conseil RH aux entreprises ci-après dénommée « l'Offre de services ».

1 – OBJET

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de Formation ALESSIA relatives à des commandes passées par tout client professionnel (ci-après « le Client »). Les CGV peuvent être mises à jour à tout moment. Il est précisé que les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site www.alessia-rh.fr. Une passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de ALESSIA, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que ALESSIA ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés et partenaires.

Le Client reconnaît que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de ALESSIA, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

2 – FORMATIONS EN PRESENTIEL ET A DISTANCE

2.1 – FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

2.1.1 - Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations inter-entreprise disponibles au catalogue ALESSIA et réalisées dans les locaux ALESSIA, des locaux mis à disposition par ALESSIA, ou à distance (classes à distance, classes virtuelles).

2.1.2 - Conditions financières

Le règlement du prix de la formation s'effectue à l'inscription, comptant et sans escompte à l'ordre de ALESSIA.

Tous les prix s'entendent hors taxes et sont majorés du taux de TVA en vigueur. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de l'OPCO (art.6.2).

2.1.3 - Remplacement d'un participant

Sauf contrainte pédagogique particulière, ALESSIA permet le remplacement d'un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins de formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 100 € au profit de ALESSIA.

2.1.4 - Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une session de formation sujette à un nombre de participants minimum, ALESSIA se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 7 jours ouvrés avant la date prévue et ce sans indemnités.

2.2 – FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES

2.2.1 - Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de ALESSIA, ceux du Client, ou à distance (classes à distance, classes virtuelles).

2.2.2 - Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fait l'objet d'une proposition commerciale et financière par ALESSIA. Un acompte de 50 % du coût total de la formation est versé par le Client.

2.3 – FORMATIONS À DISTANCE

Pour les formations à distance, il appartient au Client de s'assurer que chaque stagiaire, quelle qu'en soit la localisation, disposera de la configuration matérielle, applicative, et réseau, lui permettant de suivre la formation dans les conditions prérequis de qualité et de disponibilité : OS ordinateur à jour, bande passante optique, qualités vidéo et audio testées ; l'utilisation d'un casque est par ailleurs recommandée.

Il est par ailleurs précisé que au-delà du son, l'activation de la caméra est exigée tant pour le formateur que pour les stagiaires, ce dispositif permettant de faciliter l'implication et l'engagement, ainsi que l'interactivité dans les échanges.

3 – DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

3.1 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque action de formation une convention est établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail et adressée en deux exemplaires dont un est retourné par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

Un Livret d'Accueil et un Règlement Intérieur propres aux actions de formations sont communiqués aux stagiaires.

3.2 – RÈGLEMENT PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES – OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient à ce dernier d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée à ALESSIA. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par ALESSIA au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à ALESSIA au premier jour de la formation, ALESSIA se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

3.3 – ANNULATION DES FORMATIONS À L'INITIATIVE DU CLIENT

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre ALESSIA et le Client.

En cas d'annulation par le Client d'une session de formation planifiée, une indemnité compensatrice est due selon les barèmes suivants :

- report ou annulation communiqué moins de 20 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session sont facturés au Client,
- report ou annulation communiqué moins de 10 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session sont facturés au Client.

3.4 – ABSENCE DE STAGIAIRE

Dans l'hypothèse où un Stagiaire ne se présente par le jour de la formation, le coût de la session est facturé à 100 %.

4 – DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES OFFRES DE SERVICE

4.1 – MODALITÉS DE PASSATION DES COMMANDES

La proposition et les prix indiqués par ALESSIA sont valables un (1) mois à compter de l'envoi de la proposition ou du bon de commande.

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par ALESSIA d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client.

La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation sans réserve des présentes conditions, lesquelles demeurent modifiables par ALESSIA.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

4.2 – FACTURATION ET RÈGLEMENT

4.2.1 – Prix

Tous les prix sont exprimés en euros hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

4.2.2 – Paiement

Sauf convention contraire, les règlements sont effectués aux conditions suivantes :

- s'agissant de prestations intellectuelles, les factures sont payables à réception, le règlement est accepté par prélèvement automatique, chèque, ou virement bancaire,
- aucun escompte n'est appliqué en cas de règlement avant l'échéance,
- en cas de retard de paiement, ALESSIA pourra suspendre les prestations et actions en cours sans renoncement à tout autre forme de dédommagement.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

ALESSIA aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à ALESSIA.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 50 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

4.3 – LIMITES DE RESPONSABILITÉS DE ALESSIA

La responsabilité de ALESSIA ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage par les utilisateurs ou toute cause étrangère à ALESSIA.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de ALESSIA est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de ALESSIA est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de ALESSIA ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

5 – FORCE MAJEURE

ALESSIA ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à ALESSIA, les désastres naturels, les incendies, la non obtention des autorisations : visas, autorisations de travail ou autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, interruption des télécommunications, interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de ALESSIA.

6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ALESSIA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par ALESSIA pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de ALESSIA. A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de ALESSIA. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations En tout état de cause, ALESSIA demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

7 – CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par ALESSIA au Client. ALESSIA s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les utilisateurs. Le Client accepte d'être cité par ALESSIA comme référence de ses offres de services. ALESSIA peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description succincte de la nature des prestations objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, sur son site internet, lors d'entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

8 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services ALESSIA en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services ALESSIA.

Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à ALESSIA, 3 Boulevard des Martyrs Nantais, 44200 Nantes.

Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par ALESSIA aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

La charte ALESSIA sur la protection des données personnelles est disponible sur le site www.alessia-rh.fr.

9 – DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et ALESSIA à l'occasion de l'exécution d'une prestation ou d'une action de formation, une solution amiable sera recherchée au premier chef. A défaut, le règlement du litige sera du ressort du Tribunal de Commerce de Nantes.

A

ALESSIA

— STRATÉGIES & TACTIQUES RH —

3 bd des Martyrs Nantais, 44200 Nantes
02 40 12 06 16 – contact@allessia-rh.fr
<https://www.allessia-rh.fr>

